

MODULE TRANSPORT DE MATIÈRES RADIOACTIVES

DURÉE

1 jour de 8h30 à 16h30

LIEU

IRA, Rue du Grand-Pré 1, Lausanne

FRAIS DE PARTICIPATION

CHF 460.-

Repas non compris dans la finance d'inscription.

PUBLIC CIBLE

Toute personne professionnellement exposée aux radiations. Toute personne souhaitant suivre le cinquième module du cours I1.

PRÉREQUIS

Maîtriser les puissances de 10.

ATTESTATION DELIVREE

Attestation de suivi de formation.

CONTACT

Institut de radiophysique
+41 21 314 82 41
lra.cours@chuv.ch

OBJECTIFS

Développer l'expertise nécessaire lors de l'utilisation de sources non scellées dans le domaine du transport de matières radioactives.

CONTENU

Transport en dehors de l'enceinte de l'entreprise (ADR)

Exemptions de l'ADR

Détermination du type de colis

Marquage et étiquetage des colis

Calcul et interprétation de l'indice de transport

Obligations des intervenants

Bonne pratique lors de la réception d'un colis intact ou endommagé

Transport dans l'enceinte de l'entreprise (OUMR)